



*Printemps
De l'animation
toute l'année*



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
AVRIL 2017

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE

LE MOT DU MAIRE



“
Nous avons le bonheur de voir enfin rassemblées toutes les conditions pour que nos différents projets avancent.
”

UN PRINTEMPS À CAVALAIRE-SUR-MER

En ce mois d'avril naissant, fêtons le printemps à Cavalaire !

Le printemps, temps de renaissance de la nature, celui qui, chaque année, «bouscule» notre station de tourisme. Le cycle naturel se marie au cycle économique, et la commune s'inscrit dans ce mouvement pour l'accompagner.

Ainsi, les plages retrouvent leur sable et le sable retrouve ses plages. La lutte contre l'érosion est une action communale forte, en vue de permettre aux plages publiques, comme déléguées, d'offrir de façon pérenne ce qui contribue à l'attractivité de Cavalaire.

Le printemps, c'est aussi une alchimie que l'on retrouve aussi dans la genèse des projets communaux. Dans la nature, il faut que la graine ait trouvé un environnement favorable, de l'eau, du soleil, pour que le processus de germination aboutisse à la plante et que celle-ci donne ses fruits.

Ce printemps, nous avons le bonheur de voir enfin rassemblées toutes les conditions pour que nos différents projets avancent.

Parmi elles, comme l'eau pour les végétaux, les finances sont cruciales pour l'action communale. En trois ans, comme je vous l'avais annoncé en ces pages, nous avons redonné à notre terreau budgétaire la richesse nécessaire pour nourrir nos projets. La situation financière de la commune a été assainie. Et comme promis, les impôts baisseront encore de 2% cette année !

En ce début de mois d'avril, notre budget sera soumis au vote du Conseil. Non seulement il comprendra cette bonne nouvelle fiscale, mais encore les crédits pour débiter les différents projets que nous vous avons annoncés.

Le projet Ecoblu (port et plages) va connaître des avancées et un début de réalisation en 2017.

La valorisation de notre patrimoine naturel et paysager, et notamment de Foncin, sera au centre de plusieurs actions :

l'aménagement de l'UTOM en Maison de la Nature, la réouverture de certains sentiers ou encore la création d'un potager intergénérationnel.

L'idée est simple : donnons à notre nature cavalaïroise la place qui doit être la sienne ! Que l'on vienne à Cavalaire autant pour son port que pour ses plages, pour la beauté de ses paysages, de ses drailles et de ses chemins de randonnée !

Après le port, les plages, nos collines et les accès pour s'y rendre, il nous restera le centre-ville à repenser pour poursuivre l'action entreprise ces vingt dernières années.

Nous souhaitons, vous le savez, vous proposer de travailler ensemble au réaménagement de ce quartier, autour de l'actuelle salle des fêtes qui serait complétée par un espace ayant vocation à accueillir les différentes expressions culturelles et événementielles d'ici et d'ailleurs.

Le printemps sera donc également l'occasion de faire germer cette démarche participative qui, vous le verrez, sera à la fois riche, innovante et ouverte.

Nous aurons l'occasion de discuter de tous ces projets lors des différents moments de rencontre que sont les réunions de quartier, les apéro-scènes et toutes les animations organisées par la commune et ses partenaires (notamment le Casino de jeux, l'ACAPIC). Autant de moments de sourire, de dialogue et de convivialité, indispensables ingrédients du vivre ensemble à Cavalaire !

PROJET ECOBLEU PORT : DE LA CONCERTATION A L'ACTION

En juillet 2016, nous vous présentons dans ces mêmes pages l'avant-projet Ecobleu de redéploiement portuaire, que venait de voter le Conseil Municipal.

Avant été associées à son élaboration, dès août 2015, différentes catégories d'usagers, qu'ils soient résidents permanents ou temporaires, vacanciers et bien sûr acteurs portuaires.

Ces derniers, et parmi eux principalement les plaisanciers, ont bien évidemment été « privilégiés » dans cette procédure de participation du public : ils en sont les financeurs. Ainsi, même si la fin des droits d'occupation des plaisanciers du port

à gestion privée tombe en même temps que celle de la concession de ce port (soit le 31 décembre 2017), la municipalité a souhaité retravailler l'avant-projet voté, afin de garantir à chacun d'entre eux une place dans le nouveau port. Par cette action, non obligatoire, c'est le respect envers ceux qui sont à l'origine de port Cavalaire que la commune et son Maire ont souhaité marquer.

Un comité de concertation a été créé, composé de représentants des plaisanciers des ports à gestion privée et à gestion publique et des professionnels (plongeurs, pêcheurs, chantiers navals, loueurs de bateaux, station d'avitaillement). Ce comité s'est réuni à quatre re-

prises et a permis de faire évoluer l'avant-projet afin de répondre à l'objectif fixé. Cette dernière version a été accueillie avec satisfaction par les membres de ce comité, avant d'être approuvée à l'unanimité par le Conseil portuaire et la Commission de la Mer.

L'avant-projet ainsi rectifié a été soumis au vote du Conseil Municipal en sa séance du 7 mars 2017. Une synthèse vous est donnée dans les tableaux et plan suivants.

Vous trouverez sur le site internet www.ecobleu.fr les comptes rendus des réunions du Comité de concertation Ecobleu, ainsi que toutes les informations relatives à cet avant-projet.

PLANNING DES TRAVAUX

Les travaux sont prévus de fin 2017 à mai 2019. Toutes les mesures seront prises pour limiter au maximum leur impact sur l'activité économique de la station et du port.

Tranche 1	Lun 02/10/17	Lun 16/04/18
Ordre de service marché travaux	Lun 02/10/17	Lun 02/10/17
Travaux falaise	Lun 02/10/17	Mar 10/04/18
Mise a disposition locaux Gros oeuvre pour aménagements intérieurs à charge des bénéficiaires	Mer 07/03/18	Mer 07/03/18
Travaux AZUREVA et square St Estelle	Lun 02/10/17	Lun 16/04/18
Mise a disposition aménagements terrasses et passage piétons PMR commerces résidence Riviera	Mar 20/03/18	Mar 20/03/18
Commerce sinistré zone d'animation	Lun 02/10/17	Mer 03/01/18
Tranche 2 : Travaux soumis enquête publique	Lun 04/12/17	Mar 16/07/19
Tranche ferme	Lun 04/12/17	Ven 25/05/18
Travaux préparatoires	Lun 04/12/17	Ven 25/05/18
Tranche conditionnelle 1	Mer 02/05/18	Ven 21/12/18
Ordre de service = Autorisation préfectorale	Mer 02/05/18	Mer 02/05/18
Installation de chantier	Mer 02/05/18	Jeu 17/05/18
Phase 1: Parking Revest, Pole nautique, préparations suppression mole Marc Pajot	Ven 04/05/18	Ven 21/12/18
Quai SNSM et extrémité Nord mole Marc Pajot	Lun 08/10/18	Ven 21/12/18
Pole nautique, bâtiment, Parking Revest	Ven 04/05/18	Lun 26/11/18
Maison de la mer (Ex AZUREVA)	Ven 04/05/18	Mer 28/11/18
Phase 2 : Démolition Marc Pajot et réalisations quais "Provençal" et Quai "Provençal"	Lun 03/09/18	Lun 11/02/19
Démolition mole Marc Pajot	Lun 03/09/18	Lun 12/11/18
Etêtement Ex Maison de la mer	Mer 24/10/18	Lun 11/02/19
Phase 3 Digue Patrice Martin et Esplanade St Exupéry	Mer 10/10/18	Lun 01/07/19
Appontement N° 6 à 8	Mer 10/10/18	Jeu 13/12/18
Digue Patrice Martin	Ven 07/12/18	Jeu 27/06/19
Esplanade St Exupéry	Mar 22/01/19	Lun 01/07/19
Phase 4 : Place provençale, Rue St pierre et place du Casino	Ven 14/12/18	Mar 16/07/19
Place provençale	Ven 14/12/18	Jeu 06/06/19
Rue St pierre	Ven 11/01/19	Mar 18/06/19
Place du Casino	Ven 15/03/19	Jeu 30/05/19
Travaux de finitions	Mer 19/06/19	Mar 16/07/19

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 29 680 669,70 €, incluant 4,5 % d'aléas.

Différents mécanismes juridiques sont prévus pour maîtriser ces montants.

ESTIMATION APD			
Estimation stade APD Rectifié indice 4			
Désignations	Génie civil	Bâtiments	Réseaux, espaces verts et aménagements de surface
Travaux d'aménagements			
1- Travaux préparatoires	697 000,00	-	-
2- ZONE 1 : Pole nautique, parking et Capitainerie	2 193 246,50	3 457 150,00	2 663 055,00
3- ZONE 2 : Appontements	1 173 034,00	-	-
4- ZONE 3 : Mole Marc Pajot	1 330 745,00	-	40 525,00
5- ZONE 4 : Zone commerçante rue du port et place provençale	754 255,00	202 550,00	1 615 366,00
6- ZONE 4 bis : Rue St Pierre et place Casino	49 366,25	-	837 615,00
7- ZONE 5 : Place St Estelle Maison de la mer	672 530,00	1 096 100,00	3 064 400,00
8- ZONE 6 : Quai Patrice Martin	3 842 934,90	694 200,00	1 244 430,00
9- ZONE 7 : AZUREVA	58 600,00	2 455 184,00	234 490,00
Aléas	538 585,58	474 311,04	290 996,43
Totaux hors taxes	11 310 297,23	8 379 495,04	9 990 877,43
Total hors taxes			29 680 669,70

PLAN DE L'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ

Les modifications apportées à l'avant-projet initial sont principalement : la suppression du môle Marc Pajot ; l'implantation de la capitainerie dans la zone de l'actuel bureau du port privé ; la modification du bâtiment sur le quai Patrice Martin, incluant une partie événementielle. Rendez-vous sur www.ecobleu.fr pour plus de détails.



LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES PLAGES

UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Les plages de Cavalaire-sur-Mer sont soumises à une érosion généralisée résultant notamment de la présence du port et d'ouvrages à usage d'habitation construits en bord de mer. La profondeur des plages varie ainsi d'une année sur l'autre au gré des événements climatiques et de leur ampleur.

Afin de stabiliser le trait de côte et de regagner du sable sur la mer, la commune combine différentes actions.

La première que nous avons évoquée en juillet 2016 dans ces pages est le projet Ecobleu Plages.

Ce projet privilégie le développement d'un récif artificiel à double vocation : le développement faune-flore et la protection du littoral.

L'objectif est de réaliser un site pilote favorisant l'accueil d'une faune et d'une flore riches et diversifiées par l'emploi de techniques innovantes. L'innovation sera notamment privilégiée pour la conception des ouvrages immergés de type brise-lames. Des rechargements massifs des plages en sable compléteront le programme de travaux afin de rendre à la plage sa profondeur.

Ce projet est en cours d'instruction par les services de l'État. La première étape des travaux devrait débuter en 2018. Vous trouverez tous les détails sur le site internet : www.ecobleu.fr.

La deuxième action, annuelle, est la coutumière opération de dragage/réensablement.

Celle-ci est programmée dans l'objectif de disposer d'un volume de 3 000 m³ de sédiments afin de conforter le niveau d'ensablement des zones particulièrement impactées par les tempêtes.

A cet effet, l'anse située entre la Castellane et le premier épi accumule les sédiments chaque année. C'est donc dans ce réservoir que le dragage est réalisé.

Le sable est ensuite entreposé en haut de rivage pour permettre son égouttage. Après analyses de la compatibilité des matériaux avec le rechargement de plage prévu, notamment de par le contrôle de leurs caractéristiques physico-chimiques, il sera déposé sur les zones érodées.

Ces travaux sont nécessairement réalisés hors période estivale, hors périodes de congés scolaires pour les 3 zones et hors ponts.

Chaque étape de cette opération est préalablement validée par les services de l'État.

Ces échéances expliquent la durée de stockage en haut de rivage et le délai nécessaire avant l'achèvement des travaux.

Une troisième action vise à utiliser une ressource naturelle à disposition pour contrer l'érosion.

Ce début d'année a en effet été particulièrement marqué par les amas de posidonies constitués en banquettes à la suite des tempêtes d'automne. L'objectif est

de profiter de leurs effets bénéfiques pour limiter l'érosion du rivage. Pour conforter le niveau d'ensablement, une seconde opération est envisagée consistant en un prélèvement des sédiments amassés en bord de rivage pour le régaler sur les zones érodées.

Feuilles mortes de Posidonia oceanica, plages et réensablement naturel

Une grande opération a donc été entreprise pour déplacer les feuilles mortes de posidonies accumulées entre la Castellane et le premier épi sous forme de banquettes.





S'agissant d'une espèce protégée, le déplacement était envisageable sous réserve de démontrer le bien-fondé de cette solution.

Dans le cadre d'une gestion raisonnée et écologique, il a donc été proposé de réaliser des millefeuilles en bord de rivage du Parc à Pardigon, zone particulièrement érodée par l'action des flots.

Avec l'aval des services de l'Etat, l'enfouissement des posidonies a donc été entrepris.

Cette intervention explique le va-et-vient des camions et la fermeture de la plage pour laisser le champ libre au tractopelle.

Les travaux, principalement réalisés par les équipes du SIVOM du Littoral des Maures, ont commencé le

3 mars. L'objectif était d'achever cette opération le 15 mars pour laisser la place aux plagistes.

S'agissant d'un procédé expérimental au regard du volume à traiter, les zones feront l'objet d'une surveillance attentive en partenariat avec le service Observatoire Marin de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez pour appréhender l'évolution de la plage, dans la durée, sur le linéaire concerné.

Toutes ces interventions pour que la plage retrouve son attrait pour la saison estivale.

Réensablement, bains de mer, coquillages et crustacés

C'est ainsi avec un plaisir renouvelé que nous accueillons les plagistes dès le 15 mars chaque année ; Cavalaire, classée station de tourisme, bénéficiant de 8 mois de saison balnéaire, la saison pourra se prolonger jusqu'au 15 novembre.

L'installation des lots de plage annonce les beaux jours et les bains de mer pour la satisfaction de tous.

Les opérations de mises en place des lots vont donc se succéder sur plusieurs semaines.

Certains plagistes redoublent d'ailleurs d'efforts pour être ouverts pour les vacances de Pâques.

Leur activité a un impact direct sur l'économie locale.

Les retombées économiques liées à l'attractivité du littoral ne se limitent pas aux seuls établissements exerçant leur activité sur les plages ou en proximité directe : restaurants de plage, agences immobilières, domaines viticoles ... le lien est étroit.



Le sujet étant d'importance pour l'ensemble des communes littorales, le syndicat des communes du littoral varois, représenté par M. Gil Bernardi, s'est emparé du sujet.

Une étude a donc été conduite à son initiative par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var en 2016. Pour illustrer cette «économie du sable», deux chiffres : Dans l'hypothèse d'une perte d'attractivité du territoire, 38 000 emplois seraient menacés et 2 milliards de chiffre d'affaires potentiellement perdus.

Saluons donc l'arrivée du printemps et l'animation qui s'empare de la ville dès les beaux jours venus.

Bienvenue à nos amis résidents secondaires et visiteurs et bonne saison estivale à tous ceux qui contribuent à leur accueil !

VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Le projet « Maison de la Nature » continue de mûrir et nous aurons le plaisir de vous en dévoiler les contours dans le prochain Cavalaire Mag. Pendant ce temps, autour, les différents projets avancent et se mettent en place.

LE DOMAINE FONCIN



Le domaine Foncin

Tout d'abord le Domaine FONCIN : le projet d'exposition permanente est en phase finale et sera officiellement présenté lors des prochaines Journées du Patrimoine, lançant ainsi l'ouverture annuelle au public du Domaine.

LE SENTIER DE LIAISON ENTRE FONCIN ET L'UTOM



Liaison Foncin - UTOM

Le sentier de liaison entre Foncin et l'UTOM, achevé en novembre dernier par le Conservatoire du Littoral sera, lui aussi, accessible officiellement pour les Journées du Patrimoine de 2017.

L'ENTRETIEN DES SENTIERS



Pistes entretenues par les bénévoles

L'entretien et la réouverture des sentiers qui continuent, avec des chantiers bimensuels, grâce à la mobilisation sans faille d'une trentaine de bénévoles. Une signalétique devrait commencer à y être installée courant 2017.

CRÉATION D'UN POTAGER INTERGÉNÉRATIONNEL



Le potager intergénérationnel

Imaginé par le Conseil Municipal des Jeunes le potager intergénérationnel (dont nous vous avons parlé en octobre dernier), se met en place grâce à l'Association Dynamique Ensemble qui s'est engagée à animer et gérer ce site. Il ouvrira ses portes avec la belle saison, pour les vacances de Pâques. Des ateliers de plantations de semis y seront prochainement organisés.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter la page Facebook de l'association DYNAMIQUE ENSEMBLE, y suivre l'avancée des travaux et connaître les différentes animations qui y seront organisées dès les prochaines vacances.

BAISSE NOTABLE DE LA DÉLINQUANCE À CAVALAIRE !

Au début de l'année dernière, une convention de coopération opérationnelle renforcée entre la Police municipale et la Gendarmerie avait été entérinée en mairie par le Sous-préfet du Var Philippe Portal, la Capitaine Marianne Richard adjointe au commandant de la compagnie de gendarmes de St-Tropez et du maire Philippe Leonelli.



Le commandant Moura, le major Rivière et le maire Philippe Leonelli.

Dans le cadre de cette convention étaient définies les modalités des échanges d'informations, les missions menées en collaboration, les moyens de communication opérationnelle et la mutualisation ponctuelle des moyens humains et techniques en fonction du planning événementiel local.

Ces actions conjuguées laissent apparaître aujourd'hui un bilan positif selon les sources statistiques de la Gendarmerie avec un net recul de la délinquance sur le territoire depuis 2013. La parfaite collaboration 24h sur 24 entre la Police municipale, sous la direction du chef de poste Sébastien Azgulian, la Gendarmerie sous la direc-

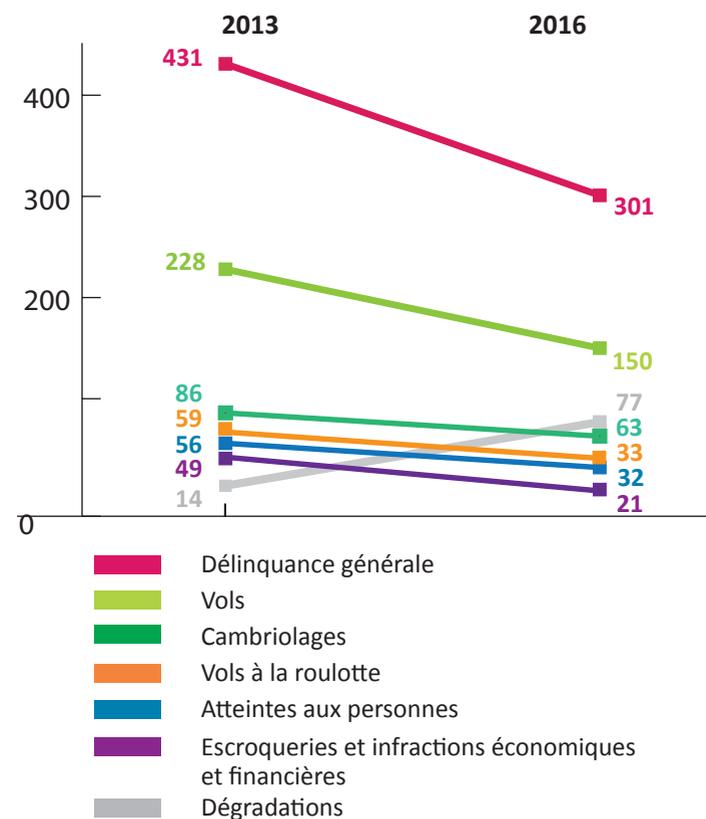
tion du Major Thierry Rivière, commandant de la brigade de la Gendarmerie Nationale de la Croix-Valmer, et les renforts ponctuels favorise en effet une meilleure lutte contre les actes de délinquance (vol, vol à la roulotte, bagarres, atteintes à la personne...) et des accidents, comme souhaité par le Maire et l'adjoint délégué à la sécurité Jean-Luc Laurent. Pour exemple, une enquête réalisée de juillet à septembre 2016 a permis le démantèlement d'un réseau local important de trafic de stupéfiants avec 3 personnes interpellées.

On note malheureusement des secteurs encore à la hausse comme celui des dégradations (un phénomène de société regrettable lié souvent aux incivismes multiples), et également les VIF, les violences intra-familiales.

Pour les dispositifs de lutte contre le terrorisme et la radicalisation, le renforcement de la sécurité sur toutes nos manifestations, la mise en place de fan zone, l'arrivée l'été à Cavalaire du DSI (détachement de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie mobile), du PSIG Sabre au sein de la compagnie de Gendarmerie de Gassin (groupe d'intervention spécialisé) et des Sentinelles (patrouilles militaires) nous apporte une surveillance accrue non négligeable avec plus de patrouilles.



Evolution de la délinquance à Cavalaire





Soucieuse de vous apporter toujours plus de services, votre municipalité crée diverses permanences d'information gratuites à votre intention !

A Cavalaire familles :

Une juriste, madame Driss Ben Hadj, vous reçoit gratuitement une demi-journée par mois.

Avec le CIDFF Var (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Var), Cavalaire Familles organise une permanence juridique et pratique à destination des femmes et des familles.

Les objectifs : Mettre à disposition du public toutes les informations utiles dans le champ du droit de la famille et des personnes ; rendre l'information juridique accessible et compréhensible.

Les permanences sur rendez-vous : le 3^{ème} mardi de chaque mois (sous réserve de modification) de 9h à 12h à Cavalaire Familles, Espace proximité, Avenue Maréchal Lyautey.

Réservations au 04.94.01.90.00



M^{me} Driss Ben Hadj et M^{me} Roux, adjointe aux affaires sociales.

A Cavalaire quartiers :

De la médiation de proximité !

Problèmes de voisinage, nuisances diurnes et nocturnes, litiges, problèmes relationnels au sein de la famille, petites incivilités et tout autre problème de la vie courante ?

Madame Mia Bartsch, médiateur de proximité, vous reçoit gratuitement les après-midi le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois (sous réserve de modification).

Prise de rendez-vous auprès de Madame Nathalie Bouissou, Cavalaire Quartiers au 04.94.00.11.58.



M^{me} Mia Bartsch et M^{me} Garnier, adjointe aux quartiers.

ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL :

CANTINE

Le mieux-être de nos enfants dans le temps méridien

L'un des repères essentiels dans la journée de nos enfants est la pause repas, aussi appelée temps méridien. Ainsi, entre 11h30 et 13h00, environ 320 enfants âgés de 6 à 11 ans seront encadrés par 18 animateurs du service jeunesse et 8 agents des restaurants scolaires.

Une dynamique d'amélioration du service a été souhaitée par la municipalité afin de rendre ce temps de pause plus agréable et convivial. A ce titre, la société Provence Plats qui officie pour la confection des repas depuis le début de l'année a eu pour mission de réaliser des menus sans entrées, qui étaient boudées par les enfants, mais en priorisant le plat principal à 3 composantes : viande exclusivement d'origine française, légumes et féculents. Ce choix s'accompagne d'un renforcement de la fréquence du bio avec au minimum une composante bio à chaque repas. Depuis la rentrée de janvier, un repas à thème mensuel s'accompagne d'animations et de jeux proposés par l'équipe du centre de loisirs.

Au-delà de cette première étape, d'autres aménagements viendront s'ajouter en 2017 : renouvellement de tout le mobilier cantine des 2 self-services avec amé-

nagements d'espaces conviviaux séparés par des claustras, mais aussi installation d'une table de tri afin de sensibiliser les enfants au gaspillage et aux déchets.

Cette amélioration du cadre bénéficie également d'un accompagnement ludique et pédagogique destiné à favoriser l'épanouissement des enfants et l'apprentissage de la vie en communauté. A ce titre, des activités sportives, artistiques ou ludiques sont proposées par tranches d'âge (CP, CE1, CE2 et CM1). Les élèves de CM2 quant à eux déjeunent dans une salle à part afin de développer leur autonomie en vue de leur passage en 6^{ème}. Ils se servent, débarrassent et apprennent le partage. Ils ont leur propre espace extérieur et une salle où ils organisent activités, jeux et sport. Tous bénéficient également d'ateliers sur la nutrition pendant le temps du repas. Pour les enfants de CP et CE1 souhaitant bénéficier d'un temps calme, l'accès à la bibliothèque est



possible avec l'accord de l'animateur en charge.

Un espace défouloir a été aussi créé afin de permettre aux enfants d'extérioriser leur colère et d'exprimer leurs tensions. Cette nouveauté a été inspirée par le fait que certains enfants cadrés depuis le matin ont besoin de se défouler, de crier. Celui-ci est composé d'un sac de frappe avec gants de boxe ou de papier pour écrire. Chacun peut alors s'exprimer en toute liberté (mais toujours accompagné d'un adulte), en contrepartie de quoi aucun débordement n'est toléré envers les camarades ou l'équipe d'animation. L'adulte accompagnant, par sa présence peut aussi conduire l'enfant à exprimer ses difficultés par la parole.

Trois autres nouveautés ont également été instaurées :

- **Un conseil des cantines** est créé afin d'associer et d'impliquer les enfants aux changements qui s'opèrent dans cet espace de vie.
- **Un permis cantine à points** afin de sensibiliser les enfants aux règles de

la vie en communauté : les points sont perdus en fonction d'un barème qui référence les différentes erreurs à ne pas commettre et récupérés en fonction des bons comportements. Ce cahier est transmis avant chaque vacances scolaires aux parents de façon à créer des échanges.

- **Une assemblée des petits sages** a été constituée après un vote dans chaque classe : composée de 10 enfants (2 par tranche d'âge), elle permet aux enfants turbulents d'expliquer leurs agissements et de décider avec l'animateur référent de la sanction.

L'ensemble de ces modifications répond à l'idée que la pause méridienne se doit d'être un moment de détente qui permette à chaque enfant de décompresser dans une ambiance conviviale afin d'aborder les enseignements de l'après-midi dans les meilleures conditions. Conscients de l'importance de cet enjeu, les agents municipaux intervenant sur ce créneau horaire contribuent avec toute leur énergie et enthousiasme au bien-être de nos enfants.

Nouveau ! ÊTRE INFORMÉ EN CAS DE CRISE



Inscrivez-vous à Téléalerte

En cas d'événement dangereux prévu ou survenu sur le territoire communal, l'information de la population est un enjeu primordial. Afin de pouvoir alerter rapidement les administrés, la commune s'est dotée d'un outil appelé « **Téléalerte** » qui permet d'envoyer en quelques minutes un message d'alerte par message vocal, SMS ou mail à l'ensemble des personnes inscrites sur le listing d'alerte.

Pour que la commune puisse vous informer et vous envoyer des consignes de sécurité adéquates en cas de risque localisé près de chez vous ou de crise majeure touchant l'ensemble de la commune, **il est préalablement indispensable de vous inscrire sur le listing de Téléalerte.**

Découvrez, joint avec ce magazine, le dépliant d'information et le formulaire d'inscription au «Téléalerte».

REMANIEMENT CADASTRAL

Présentation à l'Hôtel de Ville du 3 au 28 avril

Les opérations du remaniement sur la commune arrivent dans leur phase de communication avant la publication définitive des travaux.

La procédure de communication a pour objet de faire connaître aux propriétaires les caractéristiques de leurs parcelles après remaniement.

Elle permet de corriger certaines erreurs ayant pu être commises au cours des travaux en commune et assure, par conséquent, de meilleures garanties quant à la qualité des informations à incorporer dans les documents cadastraux.

A la fin mars, les propriétaires ont été avisés personnellement des résultats du remaniement par l'envoi d'un relevé parcellaire.

Propriétaires,

vous pourrez donc consulter les nouveaux plans en mairie au travers d'une exposition des planches cadastrales au 1^{er} étage de l'Hôtel de ville du 3 avril au 28 avril 2017 aux heures ouvrables de l'Hôtel de ville.

Les géomètres du cadastre y seront présents pour répondre à vos questions du vendredi 21 avril 2017 (hormis le samedi 22 et dimanche 23) au vendredi 28 avril 2017 de 9h à 17h, salle du conseil municipal, ainsi que le samedi 29 avril le matin de 9h à 12h dans le hall d'accueil au rez-de-chaussée pour recueillir vos observations éventuelles.



TRAVAUX RÉCEMMENT RÉALISÉS

CAVALAIRE À LA CHARGE

Mise en place d'une seconde double borne de rechargement électrique chemin des Canissons au droit de la résidence Cap Marine.

Avec celles implantées face à la Médiathèque, cela porte à quatre le nombre de postes de recharge sur le domaine public communal, en application des modalités fixées par le conseil municipal. Un partenariat (sous forme d'autorisation d'occupation du domaine public communal) avec la société «Plus de bornes», qui assure la construction, la gestion technique de l'appareillage et l'ouverture au public désireux de recharger un véhicule.



POSE DE CACHE-CONTENEURS

Il a été procédé à la pose d'une première tranche de 10 cache-conteneurs destinés à occulter les conteneurs sur la voie publique.

Ces nouveaux aménagements doivent se poursuivre dans le temps.



REPRISE DES JARDINIÈRES DES DEUX ÎLOTS

Avenue Frédéric Mistral. Un joli décor !



AMÉNAGEMENTS DU ROND-POINT DES COLLIÈRES



Afin de réduire la vitesse et la dangerosité de ce rond-point très fréquenté, il a été procédé en deux étapes à des aménagements successifs en accord avec le Conseil départemental.

Des marquages au sol et la pose de bornes en plastique en périphérie du giratoire ont été l'objet d'une première phase de mesures afin

de tenter de réduire la vitesse des automobilistes.

Après avis du Conseil départemental, les bornes, régulièrement détruites, ont laissé place maintenant dans cette deuxième tranche de travaux à des bordures basses franchissables en béton !

Ralentissons pour la sécurité de tous !

GIRATOIRE

Création à l'intersection de l'avenue de l'Eau blanche et de l'avenue de Frais vallon d'un giratoire franchissable.

Après concertation et en accord avec les représentants des riverains, cette mesure a pour objectif de réduire la vitesse des véhicules au niveau du passage piétons et de sécuriser ce périmètre.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE SEPTEMBRE 2017



MON ENFANT EST-IL CONCERNÉ ?

- **Entrée en maternelle**
Enfants nés entre le 1er janvier et la 31 décembre 2014
- **Entrée en CP**
- **Enfants arrivant sur la commune**



1

INSCRIPTIONS DE VOTRE ENFANT À CAVALAIRE FAMILLES

POUR L'ÉCOLE MATERNELLE DU 24 AVRIL AU 5 MAI
POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU 22 MAI AU 2 JUIN

Du lundi au vendredi de 8h à 17h30 - Non stop
04 94 01 90 00

cavalairefamilles@cavalaire.fr

PIÈCES À JOINDRE

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement
- Certificat de radiation (si changement d'école)

2

ADMISSION

À L'ÉCOLE MATERNELLE
LE 15 ET 22 MAI
À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DATE À DÉFINIR

PIÈCES À JOINDRE

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement
- Carnet de vaccinations
- Certificat de radiation (si changement d'école)

INFOS SENIORS

Les ateliers mémoire ou ateliers de stimulation cognitive :

Dans le cadre de la volonté municipale de favoriser l'entraide, la solidarité intergénérationnelle et de développer un panel d'activités, des ateliers mémoire viennent d'être créés !

Ces ateliers sont organisés par la société METAFOR (un organisme de formation et de prévention gérontologique) en partenariat avec l'ARS et votre CCAS.

Ces ateliers gratuits qui connaissent un franc succès sont destinés aux Cavalois et ouverts aussi aux habitants des autres communes. Ils se déroulent une fois par mois à la Maison de la mer aux dates suivantes : 11 avril ; 9 mai ; 6 juin ; 4 juillet ; 26 septembre ; 24 octobre ; 21 novembre et 19 décembre pour cette année 2017. Ces ateliers sont pris en charge financièrement en partie par l'ARS et en partie par votre CCAS.

Inscription en téléphonant au CCAS.
Tél. : 04 94 64 45 20



Lien intergénérationnel



Organisation de goûter des « Anciens » par votre CCAS. Ici, une crêpes partie ! Un bon moment de partage et de convivialité entre générations.

ELECTIONS : NOUVEAU LIEU DEVOTE

ATTENTION !!! Désormais 7 bureaux de vote répartis dans le complexe sportif Henry Gros, situé 29 allée Henry Gros.



Les scrutins des ELECTIONS PRESIDENTIELLES
auront lieu les dimanches
23 avril et 7 mai 2017

Les scrutins des ELECTIONS LEGISLATIVES
auront lieu les dimanches
11 et 18 juin 2017

Afin de mettre à jour régulièrement la liste électorale, nous vous demandons de bien vouloir signaler tout changement de domicile dans la commune et/ou complément d'adresse, auprès du service des affaires générales et ce, avant le 31 décembre de chaque année. La nouvelle adresse sera prise en considération à compter du 1er mars de l'année suivante.



Complexe sportif Henry Gros

COUPURES DE COURANT

Explications sur les coupures de courant du week-end du 19 mars.

Un défaut sur le secteur du port sur la moyenne tension a entraîné l'intervention de la société Enedis afin d'isoler le problème (essais générant plusieurs coupures à la suite), la mise en place d'un groupe électrogène et les recherches sur le câble pour isoler le défaut. L'après-midi, le câble a été réparé.

Avec nos excuses pour les désagréments.

MESSAGE À CARACTÈRE INFORMATIF

Votre enseigne au complexe sportif Henry Gros ?

La commune s'apprête à louer de nouveaux emplacements publicitaires au sein du gymnase Henry Gros.

Pour les entreprises intéressées par cet affichage commercial, merci de vous mettre en relation avec la Direction des Ressources et Moyens :
04 94 00 48 25.



CONSEIL MUNICIPAL

Installation de Madame Dominguez en qualité de conseillère municipale en remplacement de Monsieur Jean-Michel Guillaud démissionnaire.



Suite à la démission de Monsieur Jean-Michel GUILLAUD, membre du Conseil Municipal, en date du 18 février 2017, reçue par courrier en Mairie le 20 février 2017, et conformément à l'article L. 270 du code électoral, le siège de Conseiller Municipal qu'occupait Monsieur Jean-Michel GUILLAUD, devenu vacant, a été pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste sur laquelle s'est présenté le Conseiller Municipal démissionnaire.

Ce candidat est Madame Christine DOMINGUEZ. Celle-ci, figurait en effet à la 17ème place sur la liste précitée, dont les 4 premiers membres ont été élus lors des élections municipales du 23 mars 2014, conformément au procès-verbal de proclamation des résultats desdites élections.

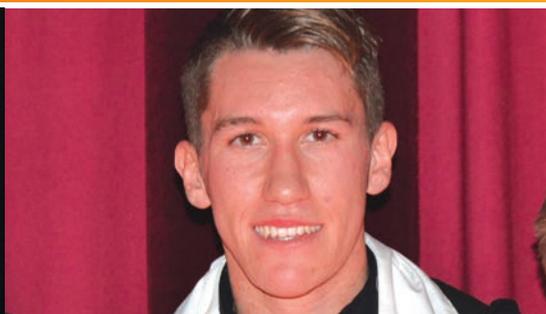


Flora CONTERIO 2^{ème} dauphine Quentin HERY 2^{ème} dauphin Jessie GUIMELLI Miss Cavalaire Emmanuel DIQUATTO Mister Cavalaire Ken BAFFICO 1^{er} dauphin Lorelynn HERY 1^{ère} dauphine

NOS MISS, MISTER ET SUPER MAMIE CAVALAIRE 2017



Miss Cavalaire : Jessie GUIMELLI



Mister Cavalaire : Emmanuel DIQUATTO



Super mamie : Brigitte Autieu

Du 3 au 30
Avril

Mes vacances à Cavalaire

Des activités
ludiques



La Fête
enfantine



Du sport



Art, terroir et
découverte



Pâques



Des ateliers



CAVALAIRE
TOURISME

AVRIL
EN
FAMILLE



Office de Tourisme - www.cavalairesurmer.fr - Tel 04 94 01 92 10

UN MAÎTRE RESTAURATEUR À CAVALAIRE

Depuis le 27 avril 2016, Cavalaire compte un maître restaurateur, Fabien Trivero, Chef du restaurant « Delicatessen ».



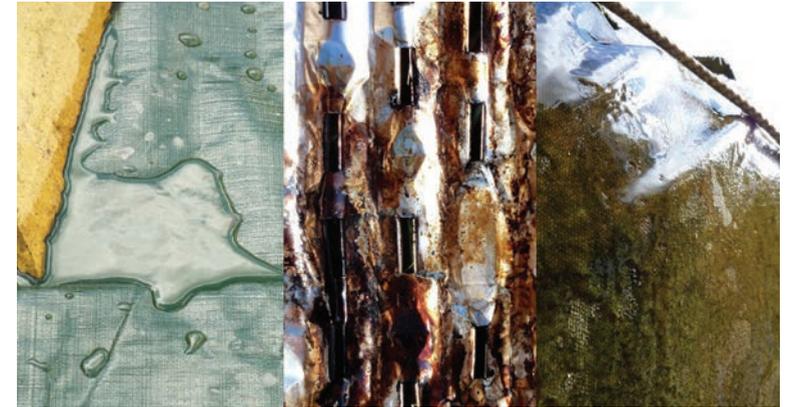
Son titre lui a été remis officiellement le 14 mars dernier, des mains du délégué Départemental du Var de l'AFMR (Association Française des Maîtres restaurateurs), Christophe Jourden.

Cette distinction met en lumière les talents d'un passionné, ainsi que la qualité et la fraîcheur de sa cuisine. A cette occasion étaient présents les maîtres restaurateurs du Golfe.

Le Titre de maître restaurateur est le seul titre délivré par l'État pour la restauration française. Il est attribué par le Préfet après un audit de contrôle à un restaurateur de métier ayant une expérience professionnelle validée.

C'est l'assurance d'une cuisine faite sur place à partir de produits bruts, frais et intégrant les circuits courts.

Exposition photographique de Agnès PASZEK à l'Hôtel de ville du 10 avril au 12 mai 2017.



« Où que je sois, au hasard du quotidien, j'aime choisir un cadre sur des objets, des vues, ordinaires, futiles ou inutiles, *a priori* insignifiantes qui par le choix de la prise de vue, deviennent alors uniques et inédites, évidemment reconnaissables ou curieusement confuses.

Mes sujets sont évolutifs, toujours empreints des mêmes nécessités : couleurs, textures, formes, lignes ... »

Agnès PASZEK

<http://agnes.paszek.com/>

Sans préméditation, j'agis à la sauvage. Je m'arrange de la lumière, de l'orientation, du lieu ...

Photographier à l'instinct, sans manipulations numériques ou mécaniques, je ne dénature rien pour garder jusqu'au bout cette sincérité de l'instant saisi.



Brigitte Oury et Agnès Paszek

CAVALAIRE KICKBOXING SHOW II & DÎNER DE GALA

FR CHAMPIONNAT DU MONDE ISKA - 60KG

TRISTAN BÉNARD VS WAEL GHRIBI

FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO -63KG

MALLAURY KALACHNIKOFF VS NORA CORNOLLE

& 5 COMBATS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX AU COMPLEXE SPORTIF HENRY GROS

PLACES TRIBUNES 15€* / DÎNER DE GALA PLACE INDIVIDUELLE 100€ / TABLE (10 PERSONNES) 1000€
RÉSERVATION À OFFICE DE TOURISME DE CAVALAIRE 04 94 01 92 10



SAMEDI 3 JUIN À 19 HEURES

Cavalaire vous donne rendez-vous dans la magnifique salle du complexe sportif Henry Gros, pour un prestigieux championnat du monde ISKA. Vivez aussi une soirée de gala digne des plus grands événements du Golfe autour d'un dîner fin préparé par le chef du Casino de Cavalaire.



Agenda culturel

AVRIL - MAI - JUIN

Office Municipal de la Culture (OMC) : 04 94 64 00 96 / Médiathèque : 04 94 01 93 20 Espace Archéologique : 04 94 01 92 18

Samedi 29 avril 2017 à 20h30. Salle des fêtes

Spontaki et invités :

**Voyage... au-delà de nos frontières :
musique du monde-danse-cirque-art multimédia**

Un concert-spectacle hors du temps et de l'espace où l'énergie vibrante du vivant émet ses vibrations fantasques, oniriques et drôles. Sur le fil du silence, les artistes vous accompagnent pour ce périple aux confins de notre syntaxe, là où plus aucun mot n'a de pouvoir !

les Artistes : Sébastien Prats (chant imaginaire, guitare), Gérard Thouret (claviers), Eric Ragu (Basse), René Fortuné (Flûtes), Alain Bressand (Percussions), Léa Favre (Danse indienne : Bharata Natyam, Bollywood, Odissi. Danse contemporaine), Otto Fodé Camara (Cirque : Acrobate aérien et sol), Alfeacréation (Graphisme et dessin en direct live projeté sur corps & décors.)



Jusqu'au 13 mai à la médiathèque

Exposition Initiation au voyage

**Asie du Sud Est (Malaisie,
Thaïlande, Birmanie, Cam-
bodge, Vietnam, Philippines)**

Le tour du monde avec Fanny et Jean Matteacci continue dans cette partie de l'Asie où le voyage prend une autre dimension... A ce moment-là, le voyage est leur quotidien. En somme, ils vivent à l'étranger tout en étant dans la découverte et l'apprentissage.

Ils comprennent des choses, des codes, ils acquièrent un savoir-faire, un savoir-être, que ce soit du côté pragmatique ou relationnel, avec les locaux.

Ils observent des scènes qui les étonnent, la différence culturelle les frappe et les éblouit. Tout leur donne envie de poursuivre l'aventure.



Date à retenir :

**Samedi 15 avril 2017 à 11h00
Conférence de Fanny Matteacci**

**Titre
Auditorium de la médiathèque.**

Du Mardi 16 Mai au Samedi 9 septembre à l'Espace Archéologique

Exposition : ARCHEOLOGIE SUBAQUATIQUE



Largement illustrée, l'exposition fait un tour d'horizon des grands découvreurs, des hauts-lieux archéologiques sous-marins sur la côte bleue, mais également en Méditerranée.

Exposition réalisée avec le partenariat d'Anne et Jean-Pierre Joncheray et la collaboration du (DRASSM)

Ateliers et conférences seront proposés par Anne et Jean-Pierre Joncheray, visites des lieux archéologiques sous-marins en collaboration avec les clubs de plongée de Cavalaire et les vedettes des îles d'or.

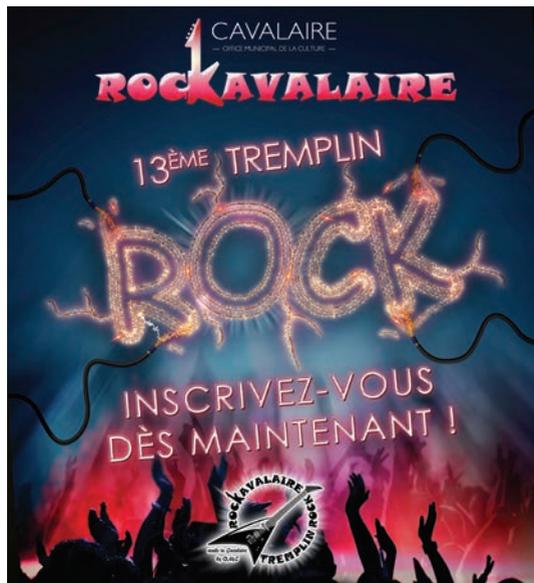
Samedi 13 Mai 2017 à 17h sur l'Esplanade Ste Estelle

13^{ème} édition du Tremplin Rockavalaire

La 13^{ème} édition du Rockavalaire. Le concours des jeunes talents du rock en PACA, aura lieu sur la scène extérieure, Place Sainte Estelle.

Cavalaire a une fierté dans le domaine musical : son Rockavalaire. Depuis 2005, l'école de musique de cette ville balnéaire organise un tremplin rock pour des jeunes de moins de 23 ans originaires de la région PACA.

Le but de cet événement original aux tonalités rock est de permettre à des groupes de se faire connaître.



Du Mardi 23 Mai au Samedi 24 juin à la Médiathèque

Exposition d'Art Nattier



Les œuvres présentées sont réalisées par les élèves de l'Atelier Nattier. Tout au long de l'année, ils ont exercé leur art et leur talent sous l'œil professionnel de leur professeure M. C Nattier. Cette exposition est leur consécration, la reconnaissance de leur travail exigeant, digne d'être présenté au public.

21 juin 2017

Fête de la musique



Le mercredi 21 juin Cavalaire fête la musique dans toute sa diversité : chanson française, jazz, rock, pop ou classique surgissent à chaque coin de rue dès 17h30, avec le concert de l'Ecole de musique, à l'esplanade De Lattre de Tassigny et un grand concert gratuit avec le groupe vedette **Dégâts Locos** à 21h30 place Sainte Estelle, à ne louper sous aucun prétexte !

Papy et les chics filles se produiront place du Casino dès 20h.

La guinguette du port, accueillera l'Orchestre Douce France pour une ambiance musicale et dansante. Les restaurants et les bars proposent eux aussi des animations musicales, à découvrir en flânant en ville, sur le Port ou Promenade de la mer dès 18h.

Samedi 1^{er} Juillet à 19h sur l'Esplanade Ste Estelle

Caval'Air JAZZ TREMPLIN 2017

La 3^{ème} édition du Tremplin Jazz s'annonce sous son meilleur jour.

Le jury présélectionnera les 5 finalistes qui se produiront publiquement sur scène extérieure devant le public le samedi 1^{er} juillet 2017 dès 19h.

Chaque groupe aura de 20 à 30 mn pour jouer ses compositions originales.

Pour l'attribution des prix, les membres du jury feront à nouveau leurs choix d'après des critères prédéfinis tels que :

- Originalité des compositions ;
- Cohésion du groupe ;
- Inspiration ;
- Qualité de l'interprétation et des arrangements ;
- Maîtrise instrumentale.

Le vote du public ayant assisté à la présentation de tous les groupes sera également comptabilisé.

A l'issue du tremplin les lauréats se verront décerner leurs prix.



CHANGEMENT AU SEIN DE NOTRE GROUPE



Jean-Michel Guillaud a démissionné de son poste de Conseiller Municipal, choisissant de prendre du recul suite à ses graves ennuis de santé.

Extraits de sa lettre de démission transmise au Maire :

- « Vous avez été élu en énonçant des contre-vérités sur la gestion menée par l'équipe municipale qui vous a précédée et à laquelle j'appartenais. »
- « Vous aviez prétendu que nous avions laissé les finances de la commune dans un tel état calamiteux qu'il était indispensable de faire un audit des finances de la commune. Cet audit n'a jamais eu lieu parce qu'il était tout simplement inutile. »
- « Vous avez augmenté fortement les prélèvements fiscaux pour rembourser la dette du contentieux de la ZAC de Pardigon laissée par nos prédécesseurs. Vous n'étiez pas obligés de le faire. »
- « A ce jour, aucune de vos promesses électorales structurantes n'a encore été engagée comme par exemple le fameux parking souterrain sous la place B. Gaillard. »
- « Vous deviez prescrire l'élaboration d'un nouveau PLU dès votre premier conseil municipal. Vous l'avez fait voter plus de deux ans plus tard. »
- « Depuis trois ans, nous avons dénoncé tout cela et bien d'autres sujets, mais malheureusement je ne ressens ni soutien, ni reconnaissance de la part des Cavalairiens pour notre travail. »

L'intégralité de sa lettre est consultable sur mon site et mes pages Facebook.

Christine Dominguez le remplacera, sa détermination, son expérience de gestionnaire, sa connaissance de notre commune, des attentes et des besoins de nos concitoyens, lui permettront de tenir parfaitement ce poste.

Lors du prochain conseil municipal seront débattus :

- Les orientations budgétaires pour 2017,
- Le redéploiement des infrastructures portuaires.

Soyez assurés que l'intérêt général des Cavalairiens sera défendu.

Texte remis le 1er mars 2017.

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



C. DOMINGUEZ A. NAPOLEON S. VIGUIÉ

Le Groupe ANNIK NAPOLEON *Autres plus fin ensemble!*

ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

www.decidonscavalair.fr

Nous sommes déjà à la fin de ce premier trimestre 2017 et à ce jour aucune information du projet du réaménagement du port n'a été diffusée. Où en sommes-nous réellement ? Les réponses concrètes tardent à venir. La consultation populaire et l'avis de l'ensemble des Cavalairiens sont toujours manquants mais vivement très attendus. Le manque évident de communication reste toujours un des points faibles importants de cette municipalité. C'est un constat récurrent. D'énormes progrès en communication sont donc vraiment à faire !!!

Vous êtes nombreux à constater l'état de dégradation des chaussées dans nos quartiers. Tout ne peut pas être réalisé d'un coup, mais j'espère qu'une planification de remise en état est bien programmée pour les temps à venir. Un effort peut être fait pour les cas prioritaires.

Qu'attend la Mairie pour changer ce pavillon, symbole de ce qui reste des couleurs de notre Provence, qui se détériore au gré des vents depuis pas mal de temps déjà à la maison de la mer ? Quelle triste image de notre ville pour les touristes de passage. Fait-il partie des oubliés seul au sommet de son mât ? Attend-il aussi le début du réaménagement ?

Malgré quelques améliorations le traitement des déchets ménagers reste toujours problématique.

La Mairie a un droit de regard et doit pouvoir taper un bon coup sur la table pour que ce service payant soit enfin à la hauteur de notre commune, il serait temps !

J'avais fait remarquer il y a quelques mois que l'accès des bus par les enfants de l'école Pierre Rameil s'effectuait devant des containers de tri d'ordures ménagères. Le rond point a été réaménagé, c'est bien pour les bus et la sécurité mais les containers sont toujours là à portée de main des enfants.

Bien à vous.

LE POINT DE VUE DE SEBASTIEN VILAIN

Dans son programme électoral, Philippe Léonelli a pris l'engagement suivant :

« Nous favoriserons le référendum populaire plutôt que les décisions autocrates ! Les grands investissements feront donc l'objet de décisions collégiales et de bon sens avec vous ! ».

Le projet du port sera le plus grand investissement de l'histoire de Cavalaire et pour l'instant aucun référendum n'est prévu. Le véritable enjeu est de savoir si on fait un port pour les touristes ou un port pour les Cavalairiens. Les promoteurs du projet affirment que le port de Cavalaire est moins cher que ses voisins et donc qu'il faut augmenter les prix. Ce n'est pas vrai, et il ne faut pas aller bien loin pour s'en rendre compte. Les Tropéziens, par exemple, bénéficient de tarifs très avantageux et largement inférieurs aux nôtres au port du Pilon ou dans le vieux port. La commune de Saint-Tropez permet à ses habitants de pouvoir continuer de bénéficier de l'accès à la mer tout en créant du lien social et de la vie sur le port à travers une gestion associative. Si c'est possible à Saint-Tropez, pourquoi pas chez nous ? Mais pour que ce soit réalisable, il faut un projet raisonnable au niveau des investissements, mais surtout qui prenne en compte le coût de fonctionnement futur, ce qui n'est absolument pas le cas du projet actuel qui aura un coût de fonctionnement très élevé.

Est-ce qu'on veut un port qui vit à l'année ou seulement en juillet-août ?

Est-ce qu'on veut un Cavalaire qui vit à l'année ou seulement en juillet-août ?

C'est aux Cavalairiens de décider.

Sébastien VILAIN

vilaincavalair@orange.fr

NOUVEAU La cryothérapie : « Le froid qui soigne » à Cavalaire !

La Maison médicale innove en s'équipant d'une cabine de cryothérapie et d'un matériel de cryolipolyse.



Depuis 2009, année de lancement du premier appareil de cryolipolyse, le froid fait partie des méthodes les plus efficaces sur certaines pathologies. Un plus pour notre commune, qui devient la première ville du Golfe à être ainsi équipée.

Prendre conseil auprès d'un médecin qualifié.

Une nouvelle dentiste à Cavalaire



Laura Droulers a rejoint récemment le cabinet dentaire du Dr Valéry Grard (omnipratique parodontologie implantologie).

Après un cursus marseillais, Laura Droulers axe sa pratique sur les actes de prévention, l'accueil des enfants et les soins cosmétiques, issus de la nouvelle dentisterie adhésive très enseignée à la faculté de Marseille, fleuron de la dentisterie esthétique. Bienvenue !

Arrivée d'un Diététicien- Nutritionniste à la Maison médicale



Etienne REYNAUD, Diététicien - Nutritionniste, diplômé de l'école Sasserano de Nice et exerçant depuis 2 ans à l'hôpital Princesse Grace de Monaco, s'installe en profession libérale à la Maison Médicale à par-

tir du lundi 3 avril 2017.
Bienvenue !



CARNET DU TRIMESTRE

Ils sont nés



- 14/12/2016 Louis-David, Amaury, Guillaume GRARD
- 18/12/2016 Mélyna AIB
- 31/01/2017 Elisabeth, Marcelle, Andrée LE DU
- 31/01/2017 Alicia, Marie PILATO
- 01/02/2017 Gabriel, Guillaume, Louis DANIEL LUTHEN
- 13/02/2017 Jonas, Philippe SELZNER
- 16/02/2017 Loréley DE SOUSA FERNANDES
- 02/03/2017 Valentin, André, Georges GARCIA

Ils nous ont quittés

- 23/12/2016 Andrée LE GALL
- 28/12/2016 Aimée FARINACCI veuve SONNET
- 29/12/2016 Lucien GUILLIER
- 02/01/2017 Driss BEN MOUN

- 05/01/2017 André BONNEFOY
- 06/01/2017 Michel GUÉRY
- 09/01/2017 Roland OLLIVIER
- 12/01/2017 Daniel ELIET
- 13/01/2017 Louise CÉCI veuve GOSSSELIN
- 16/01/2017 Madeleine DE STEFANO veuve OLCZAK
- 16/01/2017 Claude RIBOUST
- 23/01/2017 Ginette IAGGI veuve DAGIEU
- 23/01/2017 Marie MALLARD veuve GOUTTENOIRE
- 13/02/2017 Alice BAUMARD veuve BROUARD
- 14/02/2017 Pierre PORTELLI
- 16/02/2017 Patrice CHODKIEWIEZ
- 18/02/2017 Jean-Pierre CARSOULLE
- 25/02/2017 BAÏDA André
- 26/02/2017 STENGELIN Simone veuve VAYSSE
- 27/02/2017 LACAZE Daniel
- 03/03/2017 STEWART Anthony

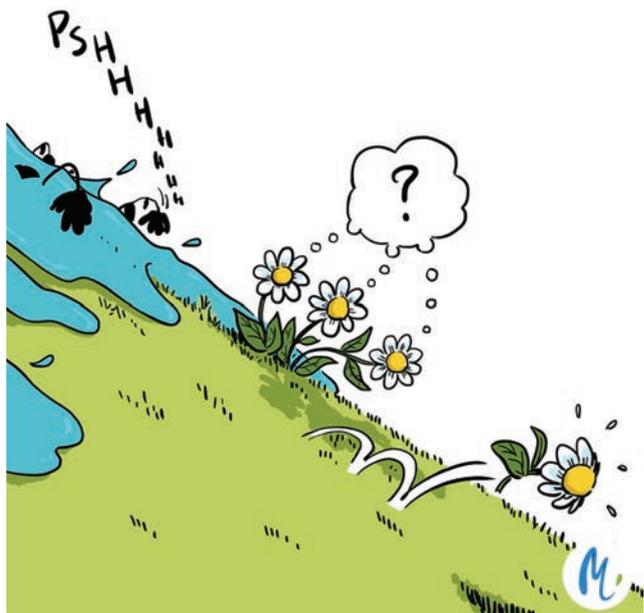
Le MAG N°11 / avril 2017.
Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer.
Directeur de la publication : Philippe LEONELLI
Rédaction : Cabinet du Maire / Service de la communication.
Mise en page : Service de la communication.

Crédits photo : Ville de Cavalaire, A. Castel, F. Bernard Scotto, Céline Canepa, Anne-Marie Pare.
Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy
Tous droits réservés, reproduction interdite.
Tirage 12 500 exemplaires. ISSN : 0997-2412

PESTICIDES : UN NOUVEL AIR SOUFFLE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La ville de Cavalaire vient officiellement de rejoindre celles de Cogolin, Gassin, Grimaud et Sainte-Maxime dans leur guerre contre les pesticides.

La délibération «zéro phyto» ayant été votée fin septembre en conseil municipal, la culture 100% naturelle va pouvoir commencer ! Une belle histoire qui a commencé le lundi 7 mars 2016, à la Bastide Pisan, où la Communauté de communes a organisé sa première réunion de travail autour de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.



Au programme? Un tour d'horizon des pratiques nécessitant l'utilisation de produits chimiques au sein des communes membres et le recensement précis des besoins de chacune.

Le service Cours d'Eau et l'Agence Régionale pour l'Environnement déroulent ainsi le tapis rouge au zéro phyto. «Des techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires ont déjà été mises en place au sein des villes membres, précise-t-on au service Cours d'Eau. Et toutes sont intéressées par le plan de désherbage qui pourra leur permettre d'atteindre plus facilement l'objectif du zéro phyto.»

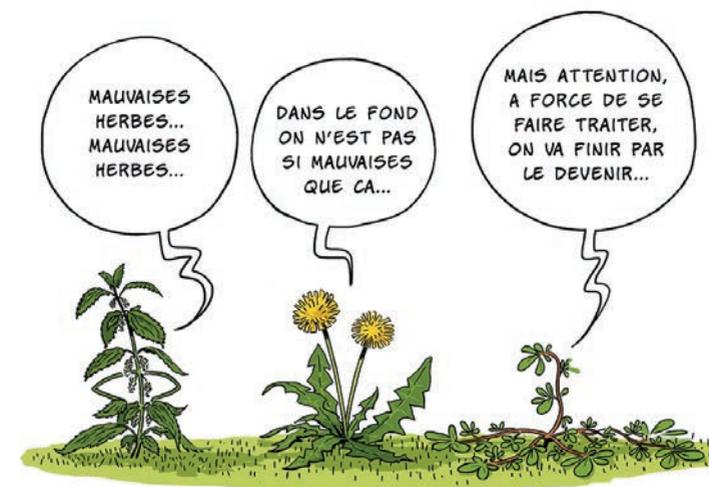
Les particuliers et le grand public en cœur de cible

Pour ce faire, l'Agence de l'Eau propose des subventions à hauteur de 80 %. Paillage minéral à proximité du littoral pour meilleure emprise face au vent, lutte contre le charançon, destruction de mousses dans les vieilles rues, formation et équipement de protection des agents en charge de l'entretien des espaces verts, espèces végétales adaptées au contexte méditerranéen etc. etc. «De fortes attentes dans le domaine de la communication et de la sensibilisation des particuliers et du grand public sont ressorties de ce brainstorming, conclut le service Cours d'Eau. La végétation spontanée dans les espaces publics doit être, bien évidemment, acceptée!»

Journées de formation proposées par l'Intercommunalité

Jardiniers amateurs, syndicats de lotissements, jardineries et entreprises d'espaces verts, établissements touristiques ou encore golfs sont ciblés. «Autant d'acteurs qui peuvent être associés aux efforts.»

Le club des cinq communes précédemment citées peut désormais commencer son «plan d'attaque» personnalisé. La Communauté de communes, elle, prenant en charge des journées de formation afin de réaliser ce dernier.



Pour plus de renseignements sur le programme Zéro Phyto, contacter la Communauté de communes, service Cours d'Eau au 04 94 55 78 28

Pour plus d'informations :

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30
Mail : contact@cc-golfedesainttropez.fr
Web : www.cc-golfedesainttropez.fr



EN CE MOMENT

Jusqu'au 6 mai

EXPOSITION : MINES ET MINÉRAUX

Par Frédéric Latil - Espace archéologique

Jusqu'au au 13 mai

EXPOSITION : INITIATION AU VOYAGE

Asie du Sud Est (Malaisie, Thaïlande, Birmanie, Cambodge, Vietnam et Philippines) Médiathèque.

Tous les mardis et vendredis

DANS LE CADRE DE SPORT ET SANTÉ : COURS DE GYM DOUCE

Complexe sportif Henry Gros de 9h à 11h (2 cours de 1 heure) - Renseignements : CCAS

Tous les jeudis

ATELIER PEINTURE

Salle du Club de l'Amitié de 10h à 12h

ATELIER D'ART CONTEMPORAIN (PARENTS, ENFANTS)

Salle de peinture de la crèche de 18h à 19h

AVRIL

Du 1^{er} au 30 avril**AVRIL EN FAMILLE**Activités à partager en famille
Nombreuses animations les lundis, mercredis et vendredis**FÊTE ENFANTINE DU 11 AU 26 AVRIL**

Maison de la Mer et extérieurs

Dimanche 2 avril

GRAND PRIX CYCLISTE

Renseignements : Caval'Vélo

LA BRADERIE DES PITCHOUNS

Vente d'objets de puériculture, jouets, et prêt à porter enfant - Vieux port de 8h à 17h

AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Salle des fêtes à 15h

Du 3 au 28 avril

EXPO : REMANIEMENT CADASTRAL

Exposition de panneaux à l'attention des propriétaires cavalairois - Hall du 1er étage de l'hôtel de ville

Du 05 au 16 avril

LES COMMERÇANTS FÊTENT PÂQUESOrganisé par l'ACAPIC et la ville de Cavalaire
Dans les boutiques participantes - Nombreux cadeaux à gagner.

Dimanche 16 avril

Animations sur l'Esplanade de Lattre de Tassigny à 9h30 - Renseignements : 06 37 36 56 26

Vendredi 7 avril

BABY BOUMPour les enfants de 2 ans et demi à 5 ans
Salle des fêtes de 17h à 18h30
(Présence obligatoire d'un parent sauf pour les enfants de la périscolaire)**BOUM PARTY**Boum pour les enfants du Centre de loisirs
Salle des fêtes à 19h
Renseignements : Service jeunesse

Du 07 au 10 avril

MARCHÉ DU PAYS BASQUEDécouverte du pays Basque, de sa culture et de sa gastronomie.
Esplanade Sainte-Estelle de 9h30 à 19h

Samedi 8 avril

LES BROCANTES DE LA SAINTE-ESTELLEVente d'objets de collection et antiquités
Esplanade Sainte-Estelle de 8h à 17h**SOIRÉE CABARET**Avec le « Show dance studio »
De Catherine Perez - Salle des fêtes à 20h

Mardi 11 avril

ATELIERS MÉMOIRESalle des fêtes de 10h à 12h
Renseignements : CCAS

Mercredi 12 avril et 19 avril

SORTIE À L'OPPIDUM DE MONTJEANAvec André Schilz
Départ du Centre archéologique à 9h - Payant
ATELIER : FABRIQUER SON OUTIL DE MINEUR Espace archéo à 14h30
Renseignements : Espace archéologique

Vendredi 14 avril

LA GUINGUETTE :

Salle des fêtes - 15h à 18h - Entrée payante

CONFÉRENCE : PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DES MAURESPar Jacques Gautier
Auditorium de la médiathèque à 17h
Gratuit sur inscription (places limitées)**APÉRO-SCÈNE * DJ MUSIC**Proposé par les commerçants du quartier
Promenade de la mer - Croix du sud à partir de 18h**RANDONNÉE « LUMIÈRE »**Randonnée du Conseil Municipal des Jeunes
Départ à la Maison de la mer à 19h

Samedi 15 avril

QUAND LE VOYAGE PREND UNE AUTRE DIMENSION

Conférence par Fanny - Médiathèque à 11h

Lundi 17 avril

MARCHÉ ARTISANALExpo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h30

Du 14 au 17 avril

EUROCUP 29ER : COUPE D'EUROPEEpreuves nautiques internationales de dériveurs 29^{er}
Plage du centre-ville

Vendredi 21 avril

CENTR'RAID SPORTIFCourse par équipe sur des épreuves chronométrées dans différentes communes du Golfe - A partir de 13h - Place Jean Moulin
Renseignements : Centre Ados

Dimanche 23 avril

1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Gymnase

Lundi 24 avril

FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX(En partenariat avec le CARSAT)
Salle de réunion du Centre technique municipal de 14h à 16h - Infos et inscriptions : CCAS

Samedi 29 avril

REMISE DES PRIX DE L'ENCRE BLEUE

Médiathèque à 17h - Renseignements : OMC

CONCERT SPONTAKI : MUSIQUE, DANSE ET SPECTACLE « VOYAGE ... AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES »

Salle des fêtes à 20h30. Renseignements : OMC

Les 29 et 30 avril

LES RENCONTRES DES MÉTIERS D'ARTExposition, démonstrations, initiations et ateliers
Parvis de la Maison de la mer

Dimanche 30 avril à confirmer

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Place Jean Moulin à 11h30

MAI

Lundi 1^{er} mai**PUCES DU ROTARY**

Place Jean Moulin à partir de 8h

Mardi 2 mai

COLLECTE DE SANG

Maison de la mer à partir de 8h

Vendredi 5 mai

FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX(En partenariat avec le CARSAT)
Maison de la mer de 9h30 à 11h30
Renseignements et inscriptions : CCAS**APÉRO - SCÈNE * GROUPE MUSICAL**Place Jean Moulin (Place du Marché)
Apéro proposé par les traiteurs de Cavalaire
A partir de 18h

Dimanche 7 mai

2^{ÈME} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Gymnase

Lundi 8 mai

MARCHÉ ARTISANALExpo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h30**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE DE 1945**Esplanade de Lattre de Tassigny à 11h
Renseignements : Cabinet du Maire

Mardi 9 mai

ATELIERS MÉMOIRE

Maison de la mer de 10h à 12h

CONCERT « CRESCENDO »Chorale, piano, violon et flûte
Eglise St Laurent à 18h

Vendredi 12 mai

FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX(En partenariat avec le CARSAT)
Maison de la mer de 9h30 à 11h30
Renseignements et inscriptions : CCAS**1^{ÈME} HARLEY DAVIDSON EURO FESTIVAL**Apéro-concert rock *
Esplanade Sainte-Estelle

Samedi 13 mai**LES BROCANTES DE LA STE ESTELLE**

Vente d'objets de collection et antiquités
Esplanade Sainte-Estelle de 8h à 17h

ROCKAVALAIRE 13^{ème} tremplin rock
Esplanade Ste Estelle (Salle des fêtes en cas de pluie) à 17h. Renseignements : OMC

Dimanche 14 mai**MARCHÉ ARTISANAL**

Expo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h30

Lundi 15 mai**FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX** (En partenariat avec le CARSAT)

Maison de la mer de 14h à 16h

Du 16 mai au 9 septembre**EXPOSITION : ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE**

Par Anne et Jean-Pierre Joncheray

Du 19 et 21 mai**SALON DU BIEN-ÊTRE**

Maison de la mer - 10h-19h

Samedi 20 mai**UNIVER'STYLE BATTLE**

Complexe sportif - Toute la journée

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE L'ATELIER NATTIER

Médiathèque à 11h

Dimanche 21 mai**LA CAVALAISOISE**

5^{ème} édition de la course à pied sur route
Départ enfants de 8 à 9 ans : 9h (La petite Cavalaïsoise). Départ adultes : 9h30 devant le gymnase

Lundi 22 mai**FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX** (En partenariat avec le CARSAT)

Salle de réunion du Centre technique municipal de 14h à 16h

Du 23 mai au 24 juin**EXPOSITION DE L'ATELIER NATTIER**

Médiathèque - Renseignements : Médiathèque

Du 24 au 28 mai**JOURNÉES WETA : CRITÉRIUM NATIONAL WETA**

Régate de trimarans Weta
Organisées par Weta Classe France et le Yacht-club de Cavalaire – Plage du Centre-ville

Jeudi 25 mai**MARCHÉ ARTISANAL**

Expo/vente de produits artisanaux
Promenade de la mer. De 9h à 18h30

Les 26 et 27 mai**TROPHÉE SNSM**

Régate de voiliers habitables en soutien de l'association pour l'entretien et l'amélioration des vedettes et le matériel de sécurité.

Samedi 27 mai**HANDICAP'VALAIRE**

Triathlon au profit de l'association « Juste Avec Le Cœur » ouvert à tous - Parrainé par Vincent Lagaf'

Les 27 et 28 mai**EQU' COUNTRY** - Shows équestres

Concerts, festival line dance,
Centre-ville et place Jean Moulin

LA FÊTE DES MÈRES

Animations et distribution de roses pour les mamans. Organisé par l'ACAPIC et la ville de Cavalaire.

Lundi 29 mai**FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX** (En partenariat avec le CARSAT)

Maison de la mer de 14h à 16h

JUIN**Jusqu'au 24 juin****EXPOSITION DE L'ATELIER NATTIER**

Médiathèque

Jusqu'au 9 septembre**EXPOSITION : ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE**

Par Anne et Jean-Pierre Joncheray

Vendredi 2 juin**LA GUINGUETTE : ORCHESTRE : ELISA ET THIERRY**

Maison de la mer – 15h à 18h
Entrée payante - Renseignements : COF

Samedi 3 juin**CAVALAIRE KICKBOXING SHOW II**

Complexe sportif – 19h
Renseignements : Comité des Fêtes

Les 3 et 4 juin**JOURNÉES DÉCOUVERTE NATURE ET TERROIR**

Découverte des animaux de la ferme, du massif

des Maures, et de la gastronomie du Golfe.
Esplanade Ste Estelle de 9h à 18h

Mardi 6 juin**ATELIERS MÉMOIRE**

Maison de la mer de 10h à 12h

Jeudi 8 juin**JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN INDOCHINE**

Cimetière intercommunal à partir 11h
Renseignements : Cabinet du Maire

Vendredi 9 juin**FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX** (En partenariat avec le CARSAT)

Salle de réunion du Centre technique municipal de 9h30 à 11h30

Du 9 au 11 juin**CHAMPIONNAT DU MONDE DE FLYBOARD**

Plage du centre-ville - Parrainé par M. Vincent Lagaf'

Du 9 au 18 juin**LA FÊTE DES PÈRES**

Organisée par l'ACAPIC et la ville de Cavalaire
Animations et jeu concours pour tous les papas
Dans les boutiques participantes

Samedi 10 juin**LES BROCANTES DE LA STE ESTELLE**

Vente d'objets de collection et antiquités
Esplanade de Lattre de Tassigny de 8h à 17h

Dimanche 11 juin**1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Gymnase

Marché artisanal**EXPOVENTE DE PRODUITS ARTISANAUX**

Promenade de la mer. De 9h à 18h30

Lundi 12 juin**FORMATION POUR LES AIDANTS FAMILIAUX** (En partenariat avec le CARSAT)

Salle de réunion du Centre technique municipal de 14h à 16h

Du 13 au 22 juin**EXPOSITION : « QUAND LA COULEUR FAIT CHANTER LES MATIÈRES »**

par l'association l'Art et la matière
Maison de la mer

Jeudi 15 juin**LA COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ**

Organisée par l'ACAPIC - Ouverte à tous
Nombreux cadeaux à gagner

Du 16 au 18 juin**MARCHÉ POLYNÉSIEEN**

Découverte de la culture polynésienne
Esplanade Ste Estelle de 8h à 17h
Renseignements : 06 37 36 56 26

Dimanche 18 juin**2^{ÈME} TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Gymnase

Dimanche 18 juin**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU 18 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

Place Jean Moulin à partir de 11h
Renseignements : Cabinet du Maire

SPECTACLE DE L'ATELIER THÉÂTRE ENFANT

Salle des fêtes à 18h
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Mercredi 21 juin**FÊTE DE LA MUSIQUE** à partir de 17h

Concert des élèves de l'école de musique, Papy et les chics filles...

Esplanades Ste Estelle, de Lattre de Tassigny, place de la Gare, port, centre-ville ...

DÉGÂTS LOCOS À 21H – Esplanade Ste Estelle

Samedi 24 juin**FÊTE DE LA SAINT JEAN**

Messe, procession, balèti, feux de la St-Jean ...
Renseignements : Office de Tourisme

Mercredi 28 juin**INDICES DEVIE MARINE :****LES LAISSES DE MER**

Diaporamas interactifs de l'Observatoire marin
Auditorium de la médiathèque à 14h30

Découvrez tous les événements sur le programme des animations et sur le site www.cavalaire.fr.

Programme susceptible de modifications

Contacts

Office de Tourisme (OT)	04 94 01 92 10
Comité Officiel des Fêtes (COF)	04 94 01 92 10
Espace Archéologique	04 94 01 92 18
Médiathèque	04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture (OMC)	04 94 64 00 96
Cavalaire Entreprises	04 94 00 11 45
Service des Sports	04 94 05 41 28
Bureau Information Jeunesse (BIJ)	04 94 01 90 00
Hôtel de Ville	04 94 00 48 00
La Poste	36 31

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé